

en ligne en ligne

BIFAO 71 (1972), p. 97-118

Gérard Roquet

Sur l'origine d'un hapax en vieux nubien; [tohondje]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

SUR L'ORIGINE D'UN HAPAX EN VIEUX-NUBIEN :

TOZONAE < COPTE: $(\mathbf{T}+)$ 26NeTe < ÉGYPTIEN:

hwt-ntr ?

Gérard ROQUET

A

§ 1. L'hymne à la Croix, le très bel hymne à la Croix en vieux-nubien, publié en 1913 par F. Ll. Griffith (NTCP pp. 42-47), repris et analysé par Zyhlarz en 1928 (GNG pp. 155-169 et spécialement pp. 162-166), fait partie d'un texte daté de 973 p.C. (= ère des Martyrs 689).

Publiée par Schäfer (voir *NTCP* pp. 41-53), la version grecque parallèle au texte vieux-nubien permet de se rendre compte que le chrétien de Nubie qui l'a traduite et adaptée a tantôt élagué, tantôt enrichi cette litanie fervente à la Croix du Christ, élevée — ou peu s'en faut — au rang d'une Hypostase.

- § 2. Un mot cependant fait toujours difficulté: c'est TOZONAG-. Il apparaît dans le contexte suivant (1):
- 39 ἐταγρος-λ ολ.Δ-λ-γογ-να Ιλτορώς-λ-λω
- 40 ἐταγρος-ᾶ ϊθός-ρι-γογ-να κρίζιτ-α-λω
- 41 ἀταγρος-ὰ τεετ-κ Εκ-τογ-να τεεττ-λ-λω
- 42 ἀπληρος-ᾶ όψ)-οΕ-λει-γογ-νλ Δεσιδερ-λ-λω
- 44 стаурос-й тогонде-ка оүп-ёр-а-хш
 - (1) Je cite le texte d'après la chrestomathie de Zyhlarz. Abréviations, voir p. 118.

 Bulletin, t. LXXI. 14

45 ἀταγρος-ᾶ αρφαθ-[κ]α ογάρ-ἦρ-α-λο

46 ἐταγρος-λ ογρογ-ει-γογ-να Εοκιτ-ν επ-ν αρκ-α-λο

47 ἐταγρος-ὰ αποςτολός-ρι-γογ-να αϊγαδδάννης-λο

48 - ἀτλγρος-λ Μαρτγρος-ρι-γογ-Να ϊρά[γτ²]τ-α-λο

39 « La Croix est le médecin des malades »

grec: νοσούντων ιατρός

40 « La Croix est l'accomplissement (= la perfection) des prêtres »

grec : πρεσβυτέρων τέλος

remarque: En fait le mot vieux-nubien κρίζιτ- est beaucoup moins pâle que τέλος. Le radical κιρ-ιζ- (racine κιρ-) signifie « sich erfüllen», «zu Ende gehen», «arriver à son terme»; d'où κιρ-ιζ-ιτ- «plénitude», «accomplissement». Sur -ιτ marque d'abstrait, voir GNG § 29.

41 « La Croix est l'espoir des sans-espoir»

grec : ἀπηλπισμένων ἐλπίς

42 « La Croix est la liberté des esclaves »

grec : δούλων έλευθερία

43 « La Croix est le rempart des combattants »

grec : πολεμουμένων τείχος

44 «La Croix est la chute pour — ? — (тогонде-)

grec : (?) βωμῶν ἀνατροπή

remarque: correspondance possible.

45 « La Croix est l'effondrement (?) pour le temple »

grec: (?) ναῶν καθαίρεσιε

remarque: correspondance possible; il est difficile de dire lequel des stiches du texte grec correspond auquel des stiches du vieux-nubien. Si l'on tient compte du parallélisme « synonymique » étroit des deux formules, avec Griffith (voir plus bas § 24), on hésitera à choisir l'un des parallèles grecs plutôt que l'autre, pour fonder le traduction à proposer du mot TOZONAG-.

46 « La Croix est la manifestation (??) de la puissance des rois »

grec : βασιλέων μεγαλοπρέπεια

Le grec dit « magnificence » ou « générosité ».

47 « La Croix est — ? — des apôtres »

grec : ἀποστόλων κατάγγελμα

remarque: Le grec évoque « la proclamation », « l'annonce » des apôtres, si l'on admet que κατάγγελμα (mot récent) dépend de l'acception du nom d'agent καταγγελεύς qui dans le Nouveau Testament signifie « celui qui annonce », « celui qui proclame » (l'Evangile). Par contre, et en dépit du texte grec, pour le vieux-nubien, l'analyse et le sens précis de λίγαδδανικε ne me semblent pas clairs (voir GNG §§ 43 et 130; pp. 163 et 171).

48 « La Croix est la force (?) des martyrs ».

grec : μαρτύρων καύχημα

remarque: Le grec porte « le sujet de gloire des martyrs »; $\varkappa\alpha\nu'\chi\eta\mu\alpha$, litt. « sujet de se vanter », avec ce sens particulier, est un mot du lexique paulinien ($Rom~4_2$); la Vulgate traduit : « gloriam ». Autre indice vraisemblable d'une réminiscence de textes bibliques.

- § 3. La comparaison de ces deux versions (grec/vieux-nubien) fait apparaître :
- a) qu'entre grec et vieux-nubien, existe une exacte coïncidence lorsque les notions à traduire d'une langue à l'autre trouvent des correspondants lexicaux adéquats, sinon parfaits;
- b) mais à κατάγγελμα correspond εἴτελθενικε-(λο) (1. 47); à καύχημα correspond ἴρὰ[ττ̄²]τ-λ-(λο) (1. 48); dans les deux cas, le vieux-nubien approche la notion grecque mais ne la traduit pas. De même, face à μεγαλοπρέπεια, la périphrase du vieux-nubien, comme l'a noté Zyhlarz, témoigne d'un effort pour rendre le contenu sémantique du grec : ΕΟΚΙΤ-Ν ΕΤ-Ν ΑΡΚΑ-(λΟ) (voir GNG p. 163, note à la ligne 46).

En ces conditions, il est préférable de rester prudent quant à l'utilisation du parallèle grec, pour fonder le sens d'un mot vieux-nubien dans ce texte.

В

§ 4. Les mots transcrits du grec sont apparents :

- (39-49) стаурос
- (39)

- ἐΤΑΥΡΟ
 <σταυρός;</td>
 (ἐΤΑΥΡΟΥC est attesté; cf. GNG 18,1,c);

 ιὰτορως
 <ἰατρός</td>
 (ιατοροςι est attesté)

 ιὰτρος de même; cf. GNG passim);
 ου ἰερός (GNG § 11)

 (ιερεωςι est attesté);

 (40) (lepeoci est attesté);
- λποςτολος = απόστολος;(47)
- MAPTYPOC = $\mu \dot{\alpha} \rho \tau \nu \rho o s$. (48)
- § 5. Trois autres mots sont d'origine égypto-copte :
- (43) CAYATAN « mur », « rempart »;
- (45) apdaė « temple »;
- « roi ». (46)OYPOY
- § 6. Avant de procéder à l'étude de TOZONAG, quelques remarques peuvent être faites sur 1 CAYATAN (§§ 7-10);

2 OYPOY (§§ 11-16); 3 λρφλέ (§§ 17-23).

Sur chacun de ces mots, existe une abondante littérature, que nous rappellerons à l'occasion, si besoin est.

 \mathbf{C}

« mur », « rempart ». — § 7. 1. égyptien (N.E.): [] sbty (Faulkner, CDME p. 221);

Ce mot s'est maintenu dans la toponymie (CD 323 a; Lacau, Pluriels, § 64).

- § 8. Sur le mot vieux-nubien CAYATAN, quoi qu'on ait parfaitement vu (1) sa relation avec le mot égypto-copte de même sens, je persiste à le considérer comme *inexpliqué* quant à sa forme; je compte revenir sur ce mot dans une étude future.
- § 9. C'est en effet, dans les dialectes modernes et vivants, un mot d'aspect sensiblement différent (et qui requerra explication) que les dernières publications enregistrent.

Ainsi, dans son monumental ouvrage sur le Dongolais, Armbruster rappelle s.v. sóbe. n. wall (DNL 178 b) les vues de Reinisch et de Zyhlarz sur ce vocable; mais on cherchera vainement dans sa Grammaire, aux emprunts du nubien en provenance de l'égypto-copte, les mots cayatan ou sóbe. (DNG § 2389): la question n'est pas claire, il s'en faut.

Les formes données par ce pionnier omniprésent que fut Lepsius sont : $sob\bar{e}$ M — $s\acute{a}b\bar{e}$ KD (NG pp. 379 et 428); il ne propose aucune étymologie.

- § 10. Il semble que l'on n'ait point songé à rapprocher le nom nubien du « mur », du « rempart » (MKD) : $sob\bar{e} s\acute{a}b\bar{e}$, du bedáûye (= bedja) : $s\bar{a}m$ pl. sam, subs. m. 1) mauer, wand
 - 2) hof, hofraum (A.) (WBS p. 201).

En l'absence d'aucun point de repère historique sur la langue bedáûye, eu égard au fait que c'est une langue parlée par des nomades qui se sont souvent signalés sur les déserts orientaux limitrophes du Nil et cela jusqu'en Nubie, j'incline à penser que c'est le Bedáûye qui a emprunté ce nom de « rempart » à l'un des dialectes nubiens (K ou D, si l'on tient compte de la voyelle -a-); le sens 2), que Reinisch donne d'après Almkvist, doit être un développement propre, après emprunt; le sens passant tout naturellement de « mur » à celui de « cour (murée ou clôturée) ». Les contacts entre Nubiens et Bisharis ont laissé d'autres traces dans le trésor lexical des langues parlées par ces hommes et les « échanges » ou « voyages » de mots se sont opérés dans les deux sens (DNG § 2391).

(1) GNG pp. 163 et 182 s.v.; ENCD s.v. sob-ē; DNL s.v. sóbe. (+ références).

Bulletin, t. LXXI.

§ 11. 2. «roi».—

Sur le mot copte et son étymon égyptien, on consultera la récente publication (posthume) de P. Lacau (1): l'auteur esquisse un historique des tentatives d'étymologie proposée de ce vocable en copte. Les formes alternantes dans les dialectes posent un délicat problème phonétique, que l'auteur s'attache à résoudre. Ses conclusions me semblent des plus vraisemblables.

- § 12. La question étant hors de son propos, Lacau ne signale pas l'emprunt de ce mot par le nubien médiéval. Néanmoins quelques remarques s'imposent. En vieux-nubien, nous donnerons d'abord quelques exemples du mot en situation :
- нрωдн оγроу-єй
 « le roi Hérode » (Matt. 2₁₋₃ = GNG § 68).
- 2. Ογρογ-ογ ογνν-ογ-τακ-ο-α $= \delta \tau \epsilon \chi \theta \epsilon i s \beta \alpha \sigma i \lambda \epsilon \nu s (Matt. 2₂).$
- 3. GĀΤGGITI....ΑΟΤΑΥΙ-Ν ΟΥΡΟΥ-Α GIN-Ñ
 « Ilteiti.... étant (tandis qu'il est) roi du Dotawi »
 (Berlin Pap. 11277 I. 3 = GNG § 70 et p. 188).
- 4. ΟΥΡΟΥ-Ν-ΚΟΥ.Α-Α. (Crum 450 8)
 ΟΥΡΟΥ-ΚΟΥ.Α.Α. (Amada 6 1. 2 = GNG § 50)
 Noms de personnes : « lumière/clarté? du roi ».
- 5. ΟΥΡΟΥ **ਭ**-Ñ ΔωτλΥ **ਭ**Ο-Ν ΟΥΡΟΥ (Gebel Adda 10 l. 2 = GNG p. 131) « roi des rois du Dotawi ».

Le pluriel le plus fréquent en vieux-nubien est oppoyeuroy, témoin notre texte l. 46 (§ 2); à tous les états du mot, -roy est la marque régulière du pluriel (GNG § 79-86). Le pluriel oppoy $\mathfrak{F}(\iota)$ (exemple 5) est d'autant plus précieux que le Kenûzi et le Dongolais conservent un pluriel anomal : $\delta rwi_{\circ}/\delta rui_{\circ}$, pour un singulier : δr_{\circ} (DNL 163 b). Murray ne le range pas dans les pluriels anomaux (ENCD

(1) P. Lacau, Etudes d'égyptologie I, Phonétique Egyptienne ancienne, dans Bibliothèque d'Etude, t. XLI, Le Caire 1970, pp. 98-104.

p. xxxiv). Armbruster par contre inclut $\delta r_{\circ} - \delta rui_{\circ} / \delta rwi_{\circ}$ king, parmi les «irregular plurals of nouns ending in a consonant » (DNG § 2432 cf. 2389). Je ne sache pas qu'une explication phonétique ait été tentée de ce traitement spécial du pluriel de ce mot.

En fait, le pluriel n'est pas *irrégulier*: c'est bien plutôt la forme du singulier δr_{\cdot} (< vieux-nubien $o_{Y}o_{Y}$) qui a subi une apocope à expliquer.

```
§ 13. a) En mahassi, ont été enregistrés:

-urū gross, lang, der Grosse, der König (NG p. 407)

das Oberhaupt (NG p. 377) (Lepsius);

-ūru king, chief (ENCD p. 138 p. 180)

ur-an became king (ENCD p. 180) (Murray).

b) En kenûzi,
```

```
-urū gross, lang, der Grosse, der König (NG p. 407)
-orū das Oberhaupt (NG p. 377) (Lepsius);
-ŏr/ŏrū — pl. ŏrw-ī king, chief
ur-an became king (ENCD p. 138 p. 180) (Murray).
```

c) En dongolais,

```
-ur-bāb der König (NG p. 406); king and father (ENCD p. 138);
-or-bāb der König (NG p. 376);

ŏr-bāb king and father (ENCD p. 138);
-orū das Oberhaupt (NG p. 377);
-ur-an became king (ENCD p. 180);
-ór — pl. órui / órwi king

ŏrn-d(i) royal, appartaining to (a) king;

orwin-d(i) royal, appartaining to kings (DNL p. 163 b).
```

§ 14. En dongolais, les mots à finale -u, type $\acute{a}ru$, ont un pluriel régulier en $-n \check{c}(i)$, type $arun \check{c}(i)$; on trouvera une liste exhaustive des mots de ce type dans la Grammaire d'Armbruster (DNG § 2338).

```
Soit : vieux-nub. : κογμπογ dongolais : kúmbu — pl. kúmbu-nč(i), « œuf »;
```

```
Soit : vieux-nub. : APOY dongolais : dr\bar{u}_{\circ} — pl. ar\dot{u}-n\check{c}(i)_{\circ} « pluie »; Mais : vieux-nub. : OYPOY — pl. OYPOYEIFOY — pl. OYPOY\mathfrak{F}(i) dongolais : \delta r_{\circ} — pl. \delta rui_{\circ} / \delta rwi_{\circ} « roi ».
```

- § 15. a) Ce pluriel est un archaïsme, témoin le pluriel du vieux-nubien : OYPOY **5**(1). b) Le singulier est une forme refaite secondairement.
- 1. Les formes dérivées en -an M / -an KD (voir DNG §§ 3910-3923), signifiant « devenir + (racine) », c'est-à-dire inchoation ou transitivité, provoquent la chute d'une voyelle radicale en contact avec ce morphème :

```
úgu « nuit » / úg-an- « devenir nuit »
áro « blanc » / ár-an- « blanchir ». D'où :
urū « roi » / ur-an (M) « devenir roi »
urū « roi » / ur-an (K) « devenir roi »
ur-an (D) « devenir roi »
```

Tout ceci est régulier et ne peut rendre compte de la forme δr_{\circ} .

2. — Je me demande si ce singulier n'a pas subi l'attraction d'un mot des plus usuels, à savoir :

```
vieux-nubien : OYP « tête » et « soi-même » (le réfléchi : GNG § 108)

KDM : or / ur, mêmes sens;

Gebel Dair : or / ur « tête »;

Gebel Birqed : urr « tête »;

Gebel Midob : orr « tête » (ENCD p. 178).
```

Attraction formelle toute naturelle, qui simplifiait le mot et qui sur le plan de la signification donnait à l'utilisateur de tous les jours l'illusion — ou la certitude — d'avoir un mot clair : « un roi », un haut personnage, c'est toujours la « tête » du pays, ou si l'on préfère le « chef »; cf. le ra'is رئيس, litt. « celui de la tête ».

Pour rendre toute la vraisemblance de cette hypothèse, je me permettrai de rappeler que notre vocabulaire français relie depuis ses racines latines la notion de « chef » à cette partie du corps : la tête ou . . . le chef. Caput rei publicae, c'est proprement la tête de l'Etat, « le chef de l'Etat ». Notre langue médiévale nous a légué dans l'expression figée être armé de pied en cap un dérivé gascon/langue-docien (cap) du latin populaire *capu(m) refait sur le classique caput : c'est le dérivé de langue d'oïl chef qui correspond à ce mot. Le français actuel conserve des traces de tous les sens anciens de son étymon :

```
comparer chef et couvre-chef cheftaine (1911) < anglais : chieftain < anc. franç. chevetain capitaine (XIIIe s.) < bas-latin : capitaneus (1).
```

Les réseaux sémantiques se croisent donc de façon quasi inextricable pour les notions de « chef » (personnage) et celles qu'implique cette partie du corps qu'est notre « tête ». Ce qui est observé ici pour le français, le latin et le nubien — mutatis mutandis — se retrouve de façon évidente et naturelle dans un grand nombre de langues de tous horizons géographiques.

§ 16. Peut-on préciser de quel dialecte copte dépend l'emprunt vieux-nubien oypoy?

Le copte oppose:

Cette synopse incite à poser une origine bohaïrique pour le vieux-nubien o_{YPO_Y} : indice précieux de dépendance lexicale que nous aurons l'occasion d'exploiter ultérieurement (§ 22).

⁽¹⁾ O. Bloch et W. von Bartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, PUF 1964, s.v. chef, cheftaine, capitaine.

§ 17. 3. « temple ». —

Sur λρφλέ «temple», on consultera l'ouvrage de Zyhlarz (GNG §§ 55-56; p. 163), dont la doctrine n'est pas ferme :

-äg. r^3 -prj; kopt. $\bar{p}\pi\varepsilon$; n.n. Kenûz : birbe = p-er-pe des Koptischen. -zu $p \varphi \Delta \dot{\varepsilon}$ cf. n.n. (sic) ir-prj, kopt. $\bar{p}\pi\varepsilon$ « Tempel » § 56 (1).

§ 18. Comme Lepsius semblait le suggérer, la forme moderne des dialectes mahassi et kenûzi dépend de l'arabe d'Egypte *birba*^h. Lepsius rédigeait ainsi son « entrée » de dictionnaire :

*Birbe MK. der Tempel (altäg. p-erpa) [berbā], birben ārti die Tempel-Insel, d.i. Philae (NG p. 436).

- § 19. Je pense donc a) que le mot vieux-nubien λρφλέ n'a survécu dans aucun des dialectes modernes;
- b) que le mot *birbe*, en mahassi et kenûzi, est, au niveau du nubien, indépendant de λρφλέ : c'est un emprunt postérieur au vocabulaire arabe de l'Egypte.
- § 20. égyptien (N.E.) $\overrightarrow{\ }$; $\overrightarrow{\ }$; $\overrightarrow{\ }$ (Faulkner, *CDME* s.v.) r^3 -pr(i); copte :

m. sg. ерфеі B ершієї F рпеіє A (+ var.) рпеєї
$$A^2$$
 (+ var.) рпе S ехііні F

т. pl. ерфночі В

Dans les versions de la Bible, ce mot traduit ναός ou ἰερόν (Nouveau Testament), parfois τέμενος (Ancien Testament). Selon l'optique religieuse des écrivains, le mot copte peut désigner les « temples » païens, mais aussi les « chapelles », les « églises » chrétiennes, témoin cette église d'Hermopolis : ΜΙΧ(λΗλ) ΘΠΕΡΠΕ. Le vocable était usuel; il s'est fixé dans la toponymie de l'Egypte et conservé

principe même de la solution proposée par J. Vergote (ZÄS 91 [1964], pp. 135-137).

⁽¹⁾ La dernière étude parue sur l'étymologie de prie S/epфe: B (Lacau, op. cit., pp. 86 et suiv.) renouvelle la question et s'éloigne en son

sporadiquement jusqu'à nos jours à travers de nombreux avatars graphiques ou phonétiques. Tout ceci n'étant qu'une nécessaire relecture de l'article du dictionnaire de Crum.

Le toponyme прпє a permis l'arabe d'Egypte البربا الكبير; البربا الكبير, البربا الكبير, البربا الكبير, البربا الكبير, البربا الكبير, البربا الكبير (à la faveur de la fréquence toponomastique du mot?) de البرباء, al-birbā, al-birbā^h, qui rend compte de birbe en mahassi et kenûzi.

- § 21. Allons plus loin : au niveau du vieux-nubien, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un emprunt d'origine *littéraire*. Pour peu que l'on mette en présence en effet :
- 1. v.-n. λρφλέ et les variantes dialectales du copte, on en arrive vite à voir dans la forme
- 2. bohaïrique ερφει pl. ερφιιογι la seule source possible du vocable vieux-nubien.

Il est à remarquer à cet égard que le -φ-du v.-n. λρφλέ [a r pʰa i] (1) est un graphème (et un son) qui n'apparaît que dans les mots transcrits ou démarqués du grec, type : φιλοχενιτη /φιλοχενιτη (GNG §§ 11 et 16); ou encore dans un mot suspect d'emprunt (Zyhlarz s'interroge : «hamitischen»? GNG § 1), à savoir : τογφφ- « cracher », dont le caractère expressif-mimétique discrédite toute hypothèse de filiation ou de dépendance étymologique.

En ces conditions, il faut conclure à un emprunt d'origine très probablement littéraire au bohaïrique, un démarcage pur et simple.

§ 22. Une fois encore, seule une analyse phonétique attentive nous permet d'arriver à cette conclusion et, partant, d'apercevoir à la faveur d'un texte, les types de relations et d'échanges en vigueur à une époque souvent avare de détails. Les rapports entre les deux chrétientés du Nil, la copte et la nubienne, ont été intenses : ainsi, pour gagner les hauts plateaux abyssins, moines et abunas avaient coutume de faire route par la Nubie. La Nubie est fort éloignée du Delta; or un simple phonème « rare » dans un mot d'emprunt nous autorise à évoquer ces voyages de chrétiens armés de leurs précieux manuscrits, le long du Nil, entre

⁽¹⁾ Essai de transcription phonétique : pour φ , noté $[p^h]$ ou p spirant, c'est une approche. Pour \dot{e} supraponetué = [i], voir GNG § 3 a.

Egypte et Nubie. Cet indice s'ajoute à celui repéré plus haut (§ 16), qui va dans le même sens.

§ 23. Dans l'hymne à la Croix, λρφλέ désigne quelque chose d'abominable pour un fervent — j'allais dire un fanatique — de la Croix. La Croix, c'est son emblème : λρφλέ par contre est à ses yeux un des nombreux symboles du paganisme dont demeurent en dépit de tous les iconoclasmes des vestiges tout le long du Nil. Voilà pourquoi « la Croix est la chute pour le Temple »; le règne de l'une ne peut s'accommoder que de la disparition de l'autre. Le bris des idoles et le sac de leurs temples ont laissé des empreintes sur les sites et dans les textes : cet hymne en est un écho. Les stiches grecs parallèles sont sans ambiguïté quant au sens :

```
σταυρός βωμῶν ἀνατροπή « la Croix est la destruction des autels » σταυρός ναῶν καθαίρεσις « la Croix est le renversement des temples ».
```

D

Ces deux stiches, d'un parallélisme parfait, riment et constituent à l'intérieur de cet hymne une unité rythmique. Ainsi, si l'on se reporte au texte cité au § 2, on sentira que pour le rythme et le plus souvent pour le sens les stiches forment couple ou triplet : ainsi,

```
(39)//(40)
(41)//(42)//(43)
(44)//(45)
```

(46): à part; le poète a dû recourir à une périphrase qui rompt le rythme et rend d'ailleurs de très loin le grec, nous l'avons déjà souligné (§ 3 b)
(47)//(48)

Sur ce modèle, on pourrait poursuivre l'analyse de l'hymne entier et dégager un élément fondamental de la poésie nubienne, toujours vivant. Le goût pour les cadences bien timbrées, l'eurythmie des sons, la rime—ou l'écho—en finale de stiche, et même la rime interne demeurent un trait de la poésie nubienne :

```
Gašām-dārin horrig fīrsan
Edrīs-dār-lā haiag fīrsan.
Melkasēn tōd! murtīg naģģe!
Kérmān būd dullanģīg naģģe!
« De Gašam-dar (= Derr) ils emmènent les Nobles
« Vers Edris-dar (= Argo) ils conduisent une Chaîne
« Fils de Melkasē! Regarde les chevaux!
« Dans la plaine de Kerma regarde les lances!
```

Finale d'un chant de guerre, cette strophe d'octosyllabes rimés en dialecte mahassi a été recueillie par Lepsius et publiée en 1880 (NG p. 240).

§ 25. Dans son index des Nubian Texts of the Christian Period (NTCP p. 122), Griffith marque son hésitation sur TOZONAG:

```
« το τον λε « pride » « altar » « temple » (?)
Το τον λεκλογηργλ-λω. St. 21, see ογη » (sic: lire ογη).
```

A l'entrée 0 y n, Griffith donne pour les deux vers cités (§ 24) les équivalents grecs que voici :

```
    ΥΠΕΡΗΦΑΝώΝ ΚΑΘΑΊΡΕCIC (destruction des orgueilleux)
    Βωμῶν Ανατροπή or (renversement des temples)
    ΝΑῶν ΚΑΘΑΊΡΕCIC (destruction des autels).
```

§ 26. Reprenant et analysant ce texte — morceau d'anthologie qui méritait bien une place de choix dans sa chrestomathie — Zyhlarz retient pour TOZONAG le sens « (heidn.) Altar », « autel païen » (GNG pp. 163 et 184). Dans l'analyse que cet auteur propose de la formation des mots, il classe à part TOZONAG, aux côtés de AMAH «eau». — ZAPMI «ciel». — OYPOYI «roi». — ПАРОYI «pain». — АГОППІ

« batelier », « marin » etc... (GNG § 49). Les mots cités ici sont des emprunts reconnus; 22pm1 demeurant sans étymologie, pour autant que nous sachions.

§ 27. Or sur TOZONAG, aucune tentative d'étymologie n'a, à ce qu'il semble, été faite jusqu'à présent. Aussi les traductions proposées demeurent-elles largement conjecturales, d'autant que le parallèle grec ne fournit pas nécessairement un exact équivalent du texte vieux-nubien (se reporter au § 3).

Tout porte à croire cependant qu'il s'agit d'un emprunt. La présence du graphème -2- inviterait à chercher d'abord en copte. Griffith (NTCP p. 72) remarquait en 1913 dans l'esquisse grammaticale consacrée aux textes qu'il éditait magistralement : «2 h (Coptic) in two words, only TO2ONAG, 2APM in the intelligible texts».

Il existe d'autres exemples de la présence de ce -2- en vieux-nubien, tel: Τιξατι (Joh. 17₁) qui rend le grec ώρα dans πάτερ, ἐλήλυθεν ἡ ώρα. Comme Zyhlarz le propose (GNG p. 184), Τιζατι est un démarquage du copte τρατε AA², τροτε S (CD 721 b) avec article τ- féminin agglutiné.

§ 28. La présomption en faveur d'un emprunt au copte, l'étroit parallélisme formel des deux stiches (§ 24), le texte correspondant grec avec $v\alpha\tilde{\omega}v$ // $\beta\omega\mu\tilde{\omega}v$ qui indique au moins une direction de recherche, tout cela m'amène à proposer un mot copte usuel comme étymon de TOZOHAG.

Nous examinerons donc l'hypothèse suivante :

TOZONAE
$$< *_T + zeneete/0eneete?$$

§ 29. S'impose alors un retour en arrière sur le sol d'Egypte afin de retrouver dans les sources les plus vénérables de notre documentation le h(w)t-ntr, attesté par exemple dans les *Textes des Pyramides* et dans la *Pierre de Palerme*, sous les graphies idéo-pictographiques : (Pyr. 1277) (Pierre de Palerme) et plus tard (Pyr. 1277) et variantes.

Ce mot demeure en copte sous les formes nombreuses du seul dialecte sa î-dique. Le dictionnaire de Crum enregistre (CD 692 a) геневте; о/геневтн; о/генете; о/геневтн; о/генете; о/генете; о/генете; о/генете.

1972

§ 30. Toutes ces formes sont à désespérer de faire une phonétique rigoureuse des voyelles dans un dialecte; mais une chose individualise le mot, c'est la séquence des consonnes et le *timbre* des voyelles : il existe en copte — comme en beaucoup de langues anciennes — des graphies, pas d'ortho-graphe; cet exemple est suffisamment parlant.

Ce mot signifie uniquement «monastère», «communauté religieuse» (cooγες); équivalents: μοναστήριον; μονή/ΜΟΝΗ; λΒΗΤ; κοινόβιον/ΚΟΙΝΟΒΙΟΝ. Comme Crum le rappelle, renvoyant à une de ses publications (TT 182), le mot sa îdique est conservé par l'arabe d'Egypte sous la forme alla hanādah, même sens; pour l'initiale, on comparera copte ελλογε d'où ar. ég. αλλογε d'où ar. ég. Si la transcription arabe est fidèle, la longue -(n)ā- autorise à voir dans la seconde syllabe copte de εξησέτε (+ var.) une syllabe sous l'accent (longue?), indice qui va dans le sens d'une reconstruction du type:

$$h(w)(t)-n_{(t)}(r) > *h^*n't$$
 d'où copte zeneete (+ var.); d'où ar. ég. هنادة.

§ 31. Il est bien évident que le mot copte a un sens non primitif, qui bien plutôt atteste la spécialisation récente d'un mot de l'ancienne langue. Celui-ci désignait primitivement — comme sa graphie le décrit en clair — «l'enceinte du ¬», «l'ensemble (enclos) du sacré» soit qui dans l'espace donnerait à peu près Enclos ou ensemble qui, dans l'Egypte protohistorique d'avant les textes connus de nous et d'avant les constructions en dur, dut être « séparé », « mis à l'écart », d'où « interdit », voire « redoutable », et donc signalé comme tel par le poteau annonciateur ¬, emblème puis, dès l'âge « graphique » de l'Egypte, idéogramme du « sacré », du « divin », du « numineux » de cette époque.

Le monastère-église d'Egypte, celui des vastes communautés pakhômiennes par exemple, était une sorte de bastion derrière son enceinte (1), un territoire éminemment sacré sur le modèle du temple ou si l'on préfère du complexe sacral dédié aux dieux du pays. Il demeure encore de nos jours suffisamment de monastères

(1) Ainsi l'« enclos sacral » que constitue un « Deir » d'Egypte (voir Otto F. A. Meinardus, Christian Egypt Ancient and Modern, Cairo, 1965, pl. I; V; VI; VII; IX; X). Sur l'enceinte des monastères de Baouît, voir J. Maspero,

Fouilles exécutées à Baouît, MIFAO 59 (1932), pp. v-vi. Sur le graphème , voir Maspero, PSBA 12 (1890), pp. 247-248 et Abydos III (1904), EEF, p. 5 et surtout pl. V, 1, 2; pl. VI.

de ce type — debout ou en ruines — pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur cette question.

Dans cette évolution sémantique dont témoigne le copte du Sacia reserce (+ var.), mot formellement hérité de l'âge le plus ancien de la langue, s'opère un réajustement du sens à un type de sacré ou de divin nouveau : celui du Christianisme encore dans le plein élan de sa ferveur. Les martyrs manquent; les moines sont là; et le « monastère », c'est le (nouveau) « temple » d'un Dieu nouveau. Ce simple fait linguistique, qui est déjà une profession de foi, méritait d'être souligné. D'ailleurs, l'ancien mot ntr — qui doit désigner des notions comme le « sacré » et le « divin » (1) — a vécu la même aventure sémantique en copte, où il a servi à nommer le « dieu » des chrétiens, pourtant Tout-Autre, comme se sont plus à le « nommer » les Pères alexandrins ou cappadociens.

Contrairement à 26 NGETE, vivant dans un seul dialecte avec une seule signification, pue S epoei B (+ dial., voir supra § 20), selon les contextes, les époques, les écrivains, la religion de ceux-ci, a pu désigner simultanément « temple » (païen), « téménos », « lieu sacré », « chapelle », « église »... Polysémie

(1) Nous sommes conscient de tourner autour de la notion, ancienne, fort riche, fort complexe, plus que nous ne la traduisons. Et nos traductions, souvent conventionnelles et figées, nous font parfois remuer de faux problèmes sur le concept de la «divinité»: ainsi oppose-ton ntr-dieu et ntr-pharaon. Or quel est la signification fondamentale du mot ou de la racine? Le « divin » auquel nous référons de nos jours, volens nolens, est un héritage conceptuel occidental, multimillénaire, fait de pièces et de morceaux, un inextricable cumul de théologies historiques corrigées les unes par les autres : un « divin » judéo-chrétien qui oppose l'homme à lui-même et l'homme à Dieu. En fait c'est une certaine conception de l'Homme. Or ce « dieu »-là plonge ses racines dans un autre milieu mental que celui de l'Egypte pharaonique. Il faut donc convenir que les mots font illusion. C'est la raison pour laquelle nous ne devrions spéculer sur le «divin» et le «sacré» des anciens Egyptiens qu'après examen du contenu sémantique de la racine ntr en elle-même et dans ses rapports avec les mots auxquels elle s'oppose et se rattache (par exemple, entre autres, dsr/ $dw^2/w^2b...$); ces enquêtes lexicales n'ayant pas été poussées de façon systématique, nous risquons de recréer in abstracto des notionsfantômes. Les mots sont pourtant de vrais messages qui viennent de l'intérieur et nous donnent la clé d'une civilisation et d'une vision ancienne du monde. Opposer « homme » et « dieu » en Egypte ancienne est une aventure hérissée de chausse-trapes, si l'on songe que nous ne savons pas encore, après un siècle et demi de recherches, déterminer le contenu exact des mots désignant les « composants » (je n'ai pas trouvé mieux...) de la réalité vivante qu'on appelle « homme ».

à coup sûr significative, qui reflète bien l'histoire longue et tourmentée de la conscience linguistique et religieuse de l'Egypte.

- § 32. Si nous poursuivons notre parallèle entre pne S eppei B—zeneere S, comme pour le premier, nous constaterons la fixation du second dans la toponymie:
- 1. обнесте нврре (enregistré dans CD 43 b 1. 22-23) « le monastère nouveau »
- 2. σενητε νεναχω (enregistré dans CD 348 b 1. 1) « le monastère du grand-scribe ».
- § 33. Comme $\epsilon_P \phi \epsilon_I B > \lambda_P \phi \lambda \dot{\epsilon}$ vieux-nub. (§§ 17-23), je pense que le sa îdique $\epsilon_I \epsilon_I + \epsilon_I$ peut servir à éclairer tozona.

Aspect phonétique:

- 1. Le mot copte est féminin, comme en égyptien ancien le complexe h(w)t-ntr.

 Donc article τ -; d'où, emploi déterminé $\star \tau$ + rengere > θ engere.
- 2. L'emprunt d'un mot copte avec l'article agglutiné ne fait pas difficulté; l'article est dans ce cas interprété comme élément radical. Même phénomène invoqué pour vieux-nubien TIZATI < TZATE AA² ou TZOTE S (voir supra § 27).
 - Une liste des mots égyptiens empruntés ou transcrits, par les langues circonvoisines ou en contact, avec article agglutiné (p-/t-/n-) serait impressionnante. Rappelons:
 - grec : ἀβραμίε var. ἀβραβιε (pap.), un poisson; copte : раме S рамі B (Chantraine, DELG s.v.; Crum, CD s.v.).
 - méroït. : plmos (Griffith, Karanòg, p. 22; JEA 3 [1916], pp. 121 [j]; 122); égypt. : p3-mr-m5 c > copte : (п)хеминсье.
 - méroït.: plsn (Griffith, JEA 3 [1916], pp. 114; 121 [nn]);
 égypt.: p³-mr-šnyt > copte : (π)λλαβλης; mais grec : λασᾶνι/λεσῶνις.
 Ceci est connu. Ajoutons :
 - égypt. : p^3 -rwdw « agent », « contrôleur », conservé selon toute probabilité dans un titre rare :
 - copte : прит феноуте et peut-être dans le nom transcrit en grec $\Pi \alpha \chi o \mu$ $\pi \rho \tilde{\eta} \tau$ (Preisigke) (CD 303 b). De plus il faudra s'interroger sur le mot

Bulletin, t. LXXI.

méroïtique *Pret* qui apparaît comme un titre dans de nombreux textes et qui est peut-être un emprunt à l'égyptien (*JEA* 3, 121 [k]).

- Nous avons déjà parlé de birba^h (§§ 17, 18).
- 3. La langue nubienne imposait une nouvelle distribution syllabique, conforme à son système de syllabation propre (1). Un timbre vocalique est attendu pour supprimer la difficulté créée par τ + 2 (Θ) en contact (comparer τιὰλτι < ταλτε § 27); soit, par harmonie vocalique: το-του-λε. On constatera un phénomène phonétique analogue dans: θυμιατήριον: τιμιάτρι

ἰατρός: ιΑΤ<u>Ο</u>Ρως (§ 3).

- 4. La seule discrépance réelle provient de la nature de la voyelle du vieuxnubien -o- de -20NAG. Chacun sait qu'il demeure beaucoup d'à-peu-près dans la perception et dans la transcription d'un mot étranger (voir pour le vieux-nubien, les exemples réunis dans GNG § 16).
- 5. Quant à la nouvelle distribution des sons de base (nouvelle par comparaison : avec le mot copte en question), pour le mot vieux-nubien, on comparera : grec : λυχνίδιον λιχχ<u>ινλ</u>ι (Hebr. 9₂); copte : *T+26NGGTG— ΤΟ2ΟΝΛΕ
- 6. Autre point: -NA- est stable en vieux-nubien:

 TINAATTE Dornengeflecht nub. mod.: ginde « Dorn »;

 TENA- être en paix nub. mod.: gend- etc...

 Parallèlement, le groupe -HT- est phonétiquement stable.

§ 34.

Aspect sémantique:

Si l'étymon que nous proposons pour ce mot vieux-nubien rozonae est bien *r+zeneere/oeneere, il est essentiel de remarquer que le sens du mot vieux-nubien ne saurait être « monastère » ou « laure »; un hymne à la Croix ne peut

```
(1) En vieux-nubien, la frontière de syllabe passe entre deux consonnes en contact : soit : ογλρηνισω analyse monématique : ογλρηνισμού analyse syllabique : ογλρηνισμού εναθού εναθού
```

```
soit: κοΓΓΡΡΑΑΦ
analyse monématique: κοΓ-ΓΡ-Ρ-Α-ΑΦ
analyse syllabique: κοΓ-ΓΡ-ΡΑ-ΑΦ
Donc pas de groupe de consonnes.
```

1972

pas vanter la destruction (ΟΥΠ-ΡΡ-λ-(λΦ)) des couvents, cela va de soi! La signification de notre stiche ἐΤλΥΡΟC-λ ΤΟ2ΟΝΛΕ-ΚΑ ΟΥΠ-ΡΡ-λ-λΦ n'est en effet pas douteuse: Griffith et Zyhlarz ont rappelé avec raison la permanence en nubien moderne de la racine attestée ici sous la forme ΟΥΠ-; et le verbe ūbsignifie tomber. Il faut traduire: «La Croix est la chute pour le ΤΟ2ΟΝΛΕ». Et le stiche suivant, en parallélisme synonymique:

«La Croix est la destruction pour le appaie (= temple païen).

C'est donc ici le contexte qui nous impose de rendre TOZONAG par «l'ensemble sacré », « l'enclos sacré » (païen), par référence au sens qu'a nécessairement eu avant le christianisme 26N6GTG (< h(w)t-ntr).

De la sorte, on traduira notre texte (version vieux-nubien):

- «La Croix est la chute pour l'ensemble sacré (païen)»
- « La Croix est la destruction pour le temple (païen) ».
- § 35. Est-ce à dire que h(w)t-ntr/2encere désigne avant le christianisme une réalité plus vaste (un complexe sacral dans son enceinte) que r^2 -pr(i)/rne S er ϕ en B (+ dial.), dont le sens aurait été limité au « temple » lui-même? Quoi qu'il en soit, lexicalement, ces deux désignations n'ont pas la même extension. Il serait nécessaire de serrer les sources proprement égyptiennes de très près, ce qui présentement est hors de notre propos.

Ces remarques cherchent à rendre compte de la relation lexicale perçue par un égyptien ou un copte (chrétien ou non) entre renecte S et pue S. Chaque dialecte dut avoir sa « perception » des choses, si l'on admet que la disparition de certains mots de base n'est pas le seul fruit du hasard, mais peut avoir des causes sociologiques, religieuses qui ont dû peser lourd selon les régions et les époques quand il s'est agi de reconduire ou d'abandonner un mot de la vieille langue, tel renecte.

A cet égard, le silence d'un ou de plusieurs dialectes peut être significatif...

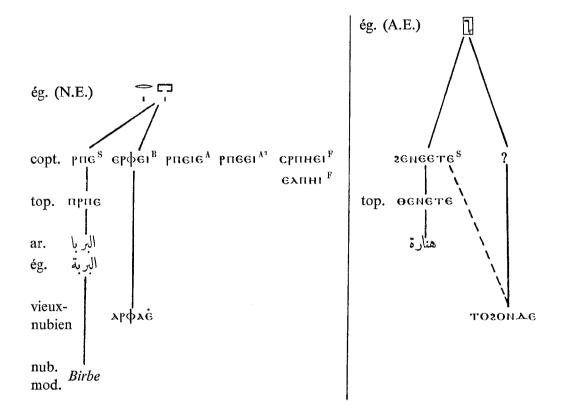
§ 36. Tout ce qui précède nous conduit à considérer une période de la langue copte où le mot, attesté en sa îdique seul sous la forme zenecte (+ var.), ne pouvait avoir encore le sens de « monastère », — mais un sens hérité du vieux fonds lexical, celui qu'avait h(w)t-ntr. Il s'agissait là bien entendu d'une réalité qu'un

chrétien plus ou moins chaud et ardent à militer contre le paganisme ne pouvait admettre. Le dithyrambe à la Croix du Christ qui fustige APPAÈ et TOZONAE prend alors tout son relief.

§ 37. Si ce raisonnement s'avère juste, on est dès lors en droit de se demander si le mot vieux-nubien TO20NAE ne dépend pas (à l'instar de APPAÈ < 6PPEI B) pour la forme et pour le sens d'une forme X d'un dialecte autre que le sa fidique — dans lequel aurait été conservé le sens ancien de h(w)t-ntr.

Cette dernière remarque demeure bien entendu une conjecture; celle-ci suppose et s'efforce de situer la mort d'un mot aussi fondamental que h(w)t- $n\underline{t}r$ dans la masse des dialectes; et surtout nous tirons argument, pour cette reconstitution, du réajustement sémantique de renegre qui en un certain sens a sauvé le mot ancien. La vigueur avec laquelle s'est déroulée, dans le Delta par exemple, la guerre contre l'univers sacré de la civilisation pharaonique et contre tous ses symboles, temples et idoles, peut à sa façon expliquer l'absence de ce mot dans l'ensemble des dialectes . . .

TOZONAG ne s'est jamais lexicalisé en vieux-nubien. A côté de λρφλ e et comme lui, il constitue une sorte de « démarcage », une « transcription » plus ou moins fidèle de tel mot copte : on devrait dès lors considérer l'hapax το 20 Ν.λ. ε comme un « emprunt » d'origine littéraire et probablement au bohaïrique, comme λρφλ e et ογρογ.



Bulletin, t. LXXI.

TABLE DES ABRÉVIATIONS PROPRES À CET ARTICLE

(références insérées en corps de texte)

- CD = Crum W.E., A Coptic Dictionary, Oxford², 1962.
- CDME = Faulkner R.O., A Concise Dictionary of Middle-Egyptian, Oxford, 1962.
- DELG = Chantraine P., Dictionnaire étymologique de la langue grecque Histoire des mots, Paris, tome I A-Δ, 1968; tome II E-K, 1970 (à suivre).
- DNG = Armbruster C.H., Dongolese Nubian A Grammar, Cambridge, 1960.
- DNL = Armbruster C.H., Dongolese Nubian A Lexicon, Cambridge, 1965.
- ENCD = Murray G.W., An English-Nubian Comparative Dictionary, Harvard African Studies, vol. IV, 1923.
- GNG = Zyhlarz E., Grundzüge der Nubischen Grammatik im Christlichen Frühmittelalter (Altnubisch), Leipzig, 1928.
- NG = Lepsius R., Nubische Grammatik..., Berlin, 1880.
- NTCP = Griffith F.Ll., The Nubian Texts of the Christian Period, Berlin, 1913.
- Pluriels = Lacau P., Les pluriels du substantifs en égyptien (à paraître dans un ouvrage d'études consacrées à la morphologie de l'égyptien).
- WBS = Reinisch L., Wörterbuch der Bedauye-Sprache, Wien, 1895.